

RAPPORT D'ACTIVITE 2012 – 2013

RAPPORT D'ORIENTATION 2014-2015



Non-Violence XXI – Siège : 114 rue de Vaugirard – 75006 Paris
Bureaux : 148, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tél : (33) 1 45 48 37 62 – Fax : (33) 1 40 51 70 02
coordination@nonviolence21.org – www.nonviolence21.org
Siret : 441 408 762 00017 - Compte bancaire : CCM 1027 06198 0003045194159

TABLE DES MATIERES

Annexes :	2
NB : Les orientations sont notées s'il y a lieu, en bas de chaque paragraphe, en gras -italique.	
I. LE FINANCEMENT DES PROJETS NON-VIOLENTS	3
I. LE FINANCEMENT DES PROJETS NON-VIOLENTS	4
1. Projets financés en 2012 (annexe 1).....	4
2. Projets financés en 2013 (annexe 2).....	6
3. Suivi et valorisation des projets financés.....	7
II. FAIRE CONNAITRE NON-VIOLENCE XXI	8
1. N-V DAY 2013 Porte Ouverte à la Non-Violence (annexe 3).....	8
2. Agenda de la solidarité et les cartes postales.....	9
3. Documents de communication.....	11
4. Intervention dans les médias.....	13
5. Projet Jeux-vidéo non-violents.....	14
III Site Internet.	15
1. Le Site Internet et la page Facebook.....	15
2. La Newsletter.....	17
IV. VIE ASSOCIATIVE	18
1. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration.....	18
2. Communication entre Organisations Non-Violentes.....	19
3. Participation à la Coordination pour l'Education à la Non-violence et à la Paix...	19
V. Fonctionnement	20
1. Salariés, bénévoles et stagiaires.....	20
2. Locaux.....	21
VI. RECHERCHES DE FONDS	22
1. L'état de dons.....	22
2. Enquête aux donateurs.....	24
3. Le Fonds de dotation.....	25
VII. Projet avec l'Agence Française de Développement (AFD)	27

Annexes :

1. Liste des aides financières accordées en 2012
2. Liste des aides financières accordées en 2013
3. Document de capitalisation du N-V DAY

NB : Les orientations sont notées s'il y a lieu, en bas de chaque paragraphe, en gras - italique.

I. LE FINANCEMENT DES PROJETS NON-VIOLENTS

1. Projets financés en 2012 (annexe 1)

En 2012 Non-Violence XXI a financé 40 projets menés par 37 différentes associations. Ce qui représente une augmentation de 25% par rapport à 2010 et de 15,6% par rapport à 2011.

Un quart des projets financés se sont déroulés hors de France. Non-Violence XXI a soutenu des projets dans neuf pays différents, sur quatre continents (l'Amérique Latine, l'Asie, l'Europe et l'Afrique).

Non-Violence XXI a continué le soutien régulier de ses membres et partenaires de longue date tels que le *MAN*, *ANV*, *NVA*, le *MIR*, la *CANVA*. Au-delà d'une aide au fonctionnement, ils ont reçu des subventions sur d'autres projets non-violents.

Certains projets ont reçu une subvention sur plusieurs années, ce qui a assuré leur continuité, c'est le cas du projet mené par la *Coordination pour l'Education à la Non-Violence et à la Paix*, ceux menés par *PBI*, celui du *Collectif Guatemala*, ou encore « La Quinzaine pour la paix et la non-violence » du *MAN*, le projet pour le désarmement nucléaire mené par la *Maison de Vigilance* ou le projet « Itinérances » du *Centre de Ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées*.

Des nouvelles associations, motivées par le « label » non-violent qu'incarne Non-Violence XXI, se sont vues octroyer une aide financière en 2012. C'est le cas, par exemple, de *RAND*, qui organise des formations à la non-violence en Croatie, de *LUNACOP* qui fait de la sensibilisation à la non-violence en République Démocratique

du Congo, ou encore d'*APART* qui a monté une exposition et édité un livre sur une communauté de paix en Colombie.

En octroyant des aides financières à ces associations, Non-Violence XXI a élargi le réseau des associations non-violentes et contribue à pérenniser les actions des associations membres et partenaires.

a. Financement de la Bande Dessinée « Ahimsa l'instant neige »

Un financement de 5000€ (épuisant 95% de la réserve du fonds Christian Brunier) a été décidé lors de l'AG du 31 mars 2012, c'est le soutien à la création de la Bande Dessinée « Ahimsa, l'instant neige » (titre provisoire) menée par deux auteurs professionnels en lien avec l'association *Les Dessin'Acteurs* à qui l'argent a été versé.

NVXXI est reconnue comme le partenaire principal de ce projet non-violent par essence. Les auteurs agiront en concertation et collaboration avec Non-violence XXI tout au long des étapes du financement (édition et diffusion) et d'écriture du scénario et du story-board de l'histoire (les auteurs se réservant les prérogatives narratives et graphiques formelles spécifiques au langage BD et à leur statut de créateurs). Ce sera une fiction.

Sous une forme rédactionnelle entièrement ouverte et à définir, Non-Violence XXI sera présenté dans l'ouvrage et une page évoquera la mémoire de Christian Brunier, militant de la non-violence décédé en 2005 et au nom duquel ont été recueillis les fonds affectés à ce projet. Cet hommage apparaîtra soit dans le corps de l'histoire, soit sous une forme à concevoir avec l'éditeur.

A la fin 2013, les auteurs avaient déjà achevé leur étape d'investigations et commençaient à écrire le scénario, les dialogues et le story-board. La présentation

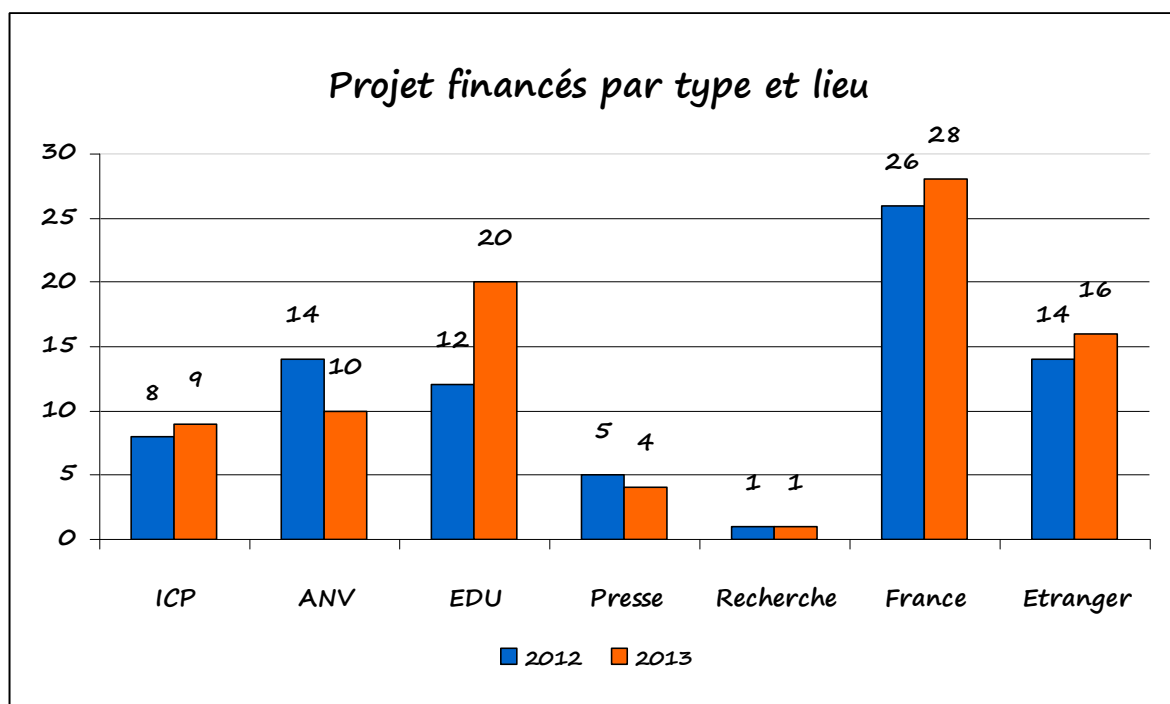
des premières pages est programmée pour avril 2014. La parution du livre est prévue ...seulement pour 2017.

2. Projets financés en 2013 (annexe 2)

Le nombre de demandes de subvention est en constante augmentation depuis deux ans. NVXXI a reçu des nombreuses sollicitations provenant notamment des associations africaines. Les associations déjà financées sur ce territoire ont signalé dans leurs communications le soutien financier de NVXXI, ce qui a fait connaître davantage notre association.

En conséquence, la procédure pour obtenir un dossier de demande de subvention à remplir a été renforcée. Désormais les associations étrangères ne doivent pas seulement présenter un garant français, mais doivent également détailler leur projet à la coordination de NVXXI, pour que celle-ci puisse s'assurer qu'il correspond bien aux critères d'éligibilité. Un nombre important de projets n'ont été présentés ni au Bureau ni au CA, car incomplets ou très éloignés de l'objet social de NVXXI.

En 2013 NVXXI a financé 44 projets (9% de plus qu'en 2012), présentés par 34 associations. Nous avons constaté une augmentation de projets financés à l'étranger (36, 3%), ainsi que des projets concernant l'éducation à la non-violence (45%).



Orientations : En 2014 NVXXI travaillera sur l'amélioration de la procédure de demande subvention. L'objectif est de la rendre plus simple à suivre pour les associations qui déposent un projet, mais également pour que leur traitement administratif soit optimisé.

3. Suivi et valorisation des projets financés

Chaque projet financé par Non-Violence XXI fait l'objet d'un suivi. Les associations ayant reçu une aide financière doivent rendre un rapport sur l'état d'avancement du projet et/ou sur son achèvement. Dans leurs comptes annuels doit figurer la subvention reçue par NVXXI

Les associations financées doivent aussi démontrer que les conditions particulières convenues pour l'octroi de la subvention ont été respectées (logo et lien de Non-Violence XXI sur leur site Internet, encart dans leurs publications, photos, encarts publicitaires, distribution de documents de Non-Violence XXI, etc.).

Le suivi des projets financés par Non-Violence XXI est devenu plus rigoureux dès la fin 2012. Emeline Boulogne, stagiaire universitaire, a passé deux mois au sein de Non-Violence XXI pour faire le point sur le suivi des projets. Elle a pu repérer les failles dans l'ancien système de suivi et a mis en place un système sur Access qui permet de repérer les dossiers présentant des manques, afin qu'ils soient complétés.

Orientations : Le suivi du projet sera encore plus rigoureux, car le système mis en place par Emeline Boulogne est peu exploité. Une autre mise au point des rapports aura lieu au premier semestre 2014.

Le suivi fera partie d'une stratégie de communication et de valorisation des projets financés. Non-Violence XXI souhaite impliquer davantage ses partenaires dans la promotion de l'association.

II. FAIRE CONNAITRE NON-VIOLENCE XXI

1. N-V DAY 2013 Porte Ouverte à la Non-Violence (annexe 3)

Jean-François Bernardini, président de l'association AFC Umani, (qui promeut l'éducation à la non-violence en Corse), leader du groupe I Muvrini et personnalité membre de Non-Violence XXI, a approché NVXXI en janvier 2013. Bernardini nous a proposé d'organiser un événement sur la non-violence destiné au grand public, à l'occasion du concert d'I Muvrini le 15 mai 2013 à la Mutualité de Paris.

Nos deux associations ont organisé un après-midi où les différentes approches de la non-violence ont été présentées, où les participants ont pu trouver des réponses à

leurs questions sur la non-violence, aussi diverses soient-elles et quelque soit leur degré de connaissance du sujet.

L'espace d'un après-midi se sont succédés des interventions et des témoignages d'acteurs reconnus de la non-violence. Un espace de stands thématiques a accueilli environ 300 visiteurs.

L'évènement a mobilisé plus de 45 bénévoles et a fait l'objet de quelques articles dans la presse et de quelques reportages dans des télévisions locales.

Le N-V Day a permis à NVXXI d'être présent dans les médias, d'accroître sa notoriété, et de remplir sa principale mission qui est la promotion de la non-violence.

Le bilan reste néanmoins mitigé, le « nouveau » public touché a été faible, une grande partie de participants avaient eu déjà eu une première approche sur la non-violence, peu de nouveaux donateurs ont pris contact avec NVXXI,. Enfin, l'évènement a accusé un déficit financier. Néanmoins, le N-V DAY a proposé un « format » nouveau et novateur pour présenter la non-violence ; il constitue un évènement important pour la non-violence et pour Non-Violence XXI qui est désormais considéré comme une association qui apporte un « label » non-violent aux projets, évènements et associations qu'elle finance.

Orientations : Un document de capitalisation a été produit dans le but d'analyser et de faciliter des suites à cet évènement. NVXXI mène une réflexion sur la pertinence de reproduire l'évènement et les modalités pour le réorganiser.

2. Agenda de la solidarité et les cartes postales

En 2012 et 2013, les cartes postales, issues du concours de dessin qui a eu lieu en 2005, ont été proposées à la vente à nos donateurs et au grand public en général. Le nombre de cartes postales vendues est quasiment nul, elles ne seront plus proposées les années prochaines.

Non-Violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition de l'agenda de la solidarité internationale. Non-Violence XXI apporte une aide financière, et écrit le texte sur la non-violence et la paix qui figure au mois de septembre. En échange, Non-Violence XXI fait l'objet d'une présentation dans l'agenda, et reçoit cinq cents agendas qui sont proposés à nos donateurs moyennant une participation.

Cet agenda est de plus en plus connu et Non-Violence XXI est désormais reconnu comme un relais de vente. Néanmoins nous avons constaté une faible, mais continue baisse des commandes, malgré (ou à cause ?) le changement de format, la nouvelle charte graphique avec des couleurs plus attirantes, une couverture personnalisable et la nouvelle formule visant à démonter les idées reçues.

En 2013 les agendas ont été livrés au mois de septembre, ce qui a permis une longue période de promotion dans le but d'augmenter le nombre de ventes. Malgré ces efforts, NVXXI n'a pas réussi à écouler son stock et resté sur le même nombre d'exemplaires vendus. NNVXXI considère l'opération « Agenda » comme une action de communication et non comme une action pour recevoir une recette supplémentaire ; sur les deux dernières années, le bilan financier est presque équilibré et le petit déficit de 2 à 300 € correspond au seul coût d'envoi des agendas en commande.

Orientations : Non-Violence XXI continuera son partenariat avec Ritimo, mais une analyse sur une éventuelle évolution de celui-ci sera menée, notamment ce qui concerne le nombre d'agendas.

3. Documents de communication

a. Mini-guide de formations à la non-violence

Après son lancement en 2007 et le grand succès du « Mini-guide des formations à la non-violence », dont le rôle est de synthétiser les offres de formation existantes sur la non-violence et la transformation des conflits en France ; une mise à jour a lieu tous les deux ans. Ce mini-guide, qui continue à susciter un grand intérêt, a été réédité pour la quatrième fois en 2012.

La nouvelle édition présente une actualisation des propositions de formation de nos associations membres et partenaires et intègre désormais celles qui travaillent en Afrique et en Europe.

Cette quatrième édition a été tirée à 2000 exemplaires et est sortie le 02 octobre 2012, afin de marquer la Journée internationale de la non-violence et le 10^{ème} anniversaire de Non-Violence XXI.

Le Miniguide est maintenant « vendu » à un prix très bas, mais NVXXI évite la distribution gratuite qui gaspille des ressources. En décembre 2013 environ 650 exemplaires de ces mini-guides avaient été distribués, environ 80% l'ont été par les associations partenaires ayant reçu une subvention en 2012 ou 2013. C'était une des conditions stipulées dans les conventions signées avec chacune d'entre elles, dans l'objectif de faire la promotion de NVXXI. Le reste a été distribué à nos donateurs (parfois gracieusement) ou bien acheté par des particuliers ou des professionnels, principalement de l'éducation ou du milieu associatif.

b. Mini-guide des Pratiques non-violentes d'aujourd'hui.

Non-Violence XXI a décidé de renouveler l'édition de ce mini-guide qui répond bien à l'une des vocations principales de l'association, celle d'œuvrer au développement et à la promotion d'une culture de non-violence.

Pour NVXXI, ce document est une approche médiatique pour attirer de nouveaux donateurs, car il clarifie les concepts de la non-violence, en évoque les grandes figures, et présente des exemples concrets de mise en œuvre dans les domaines de l'éducation à la non-violence, de l'intervention civile de paix et de l'action non-violente.

Ce mini-guide a été tiré à 3000 exemplaires et présenté au public lors du N-V DAY. Le but était de le faire connaître auprès du grand public qui assistait à la Journée Porte Ouverte à la Non-Violence (peu de ventes directes à cet événement). Il a été envoyé aux donateurs qui effectuent un don de plus de 100 euros par an et à ceux qui en font la demande. Il est aussi distribué par les associations subventionnées dans les mêmes conditions que le mini-guide des formations à la non-violence.

c. Dépliants

Le dépliant de présentation de NVXXI a été re-tiré à 500 exemplaires dont 300 ont été distribués lors de la Journée Porte Ouverte à la Non-Violence. Le stock est quasiment épuisé, car il a été envoyé à nos associations membres et partenaires pour la promotion de NVXXI au même titre que les divers mini-guides.

Le stock de dépliants du Fonds de dotation, qui inclut une explication de Non-Violence XXI, est encore important. Ce dépliant est envoyé à nos partenaires pour distribution dans les événements publics.

d. Mini-Guide de l'Intervention Civile de Paix

Le stock est épuisé, il sera très probablement réédité si le projet Intervention Civile de Paix, présenté à l'Agence Française du Développement, est validé(cf. page 22). Une ligne du budget prévoit les dépenses pour ce mini-guide.

e. Lettres aux Donateurs

Non-Violence XXI informe de ses actions ses donateurs deux fois par an, grâce à la Lettre aux Donateurs, qui a été envoyée, comme les années précédentes, au printemps et à l'automne.

Au cours de deux dernières années, la Lettre aux Donateurs a voulu présenter un panorama complet et varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. C'est l'envoi de ces lettres qui déclenche la grande majorité des dons (cf ci-après chapitre VI).

Orientations : Non-Violence XXI souhaite revoir la maquette de la Lettre aux Donateurs afin de la rendre plus attirante. Le surplus de ces lettres est distribué lors des différents évènements non-violents, elle devient, donc, un outil de communication générale et pas seulement auprès des donateurs.

4. Intervention dans les médias

La présence de Non-Violence XXI dans les médias a été très réduite lors de deux dernières années, tant dans les médias audiovisuels que dans la presse écrite (hors les médias spécialisés).

La seule présence significative a eu lieu pendant le N-V DAY. A cette occasion, NVXXI a recréé une base de contacts de journalistes pour faire la promotion de la Journée Porte Ouverte. Même si les médias se sont peu intéressés à l'événement, plusieurs articles où NVXXI était cité ont été publiés.

Orientations : Non-Violence XXI souhaite renouer des contacts stables avec la presse, mais les efforts seront ciblés. L'association souhaite également toucher le public des jeunes actifs. Pour y arriver, NVXXI fera appel à des bénévoles.

5. Projet Jeux-vidéo non-violents.

Le projet qui s'achèvera fin 2014 avait pour but de soutenir la prise en compte de logiques non-violentes dans la création et le développement de jeux vidéo en sensibilisant les élèves d'écoles de jeu vidéo en France (3 ou 4 il y a 6 ans, 50 aujourd'hui !). Cela peut être soit des jeux qui seraient explicitement «non-violents», soit l'introduction de logiques et stratégies non-violentes dans des jeux existants ou futurs.

Ce projet, lancé en décembre 2009 et qui a bénéficié du soutien financier de la Fondation de France., arrive à son terme en 2014. Après un premier temps de sensibilisation à la non-violence auprès de professionnels et de futurs professionnels, il y a eu une étape d'accompagnement dans des démarches de création de jeux vidéo intégrant les logiques non-violentes.

Le projet s'est déroulé dès le début auprès des élèves de Supinfogame à Valenciennes, et depuis octobre 2012 avec un groupe d'élèves de l'Institut de l'Internet et du Multimédia (IIM) Léonard de Vinci (Paris La Défense).

Les élèves de Supinfogame ont développé quatre jeux non-violents, qui ont été présentés au festival «E-virtuoses» en conférence, le 5 et 6 juin 2013, face à un jury de professionnels de l'industrie des jeux-vidéo 2 des 4 projets travaillés par les élèves ont été nominés en finale et sont arrivés en 2ème et 3ème position.

Les élèves de l'IIM développent un jeu qui devrait s'appuyer sur la campagne anti-nucléaire du MAN, il sera achevé au premier semestre 2014.

Orientations : L'expérience acquise pendant près de 6 ans et les diverses sollicitations venant d'éducateurs, de parents, de bibliothèques ou ludothèques ont conduit NVXXI à imaginer un moyen de capitaliser cette expérience pour un public large. Ceci se fera sous la forme d'un nouveau Mini-guide. Cette publication ne visera pas à répertorier les jeux existants (des dizaines de milliers) ou à les classer selon leur degré de violence ou de non-violence. NVXXI réfléchit à la conception d'un outil efficace et pratique. Une équipe spécialisée a été réunie dans cet objectif. Le « Mini-guide non-violent des jeux vidéo » devrait paraître courant 2014.

III Site Internet.

1. Le Site Internet et la page Facebook

Depuis 2013, le site internet et la page Facebook sont clairement mobilisés pour accroître la notoriété de Non-Violence XXI sur la toile et augmenter le nombre de dons en ligne qui lui sont faits, via le dispositif de don en ligne « Paypal ».

Pour cela, il a donc été entrepris une politique de mise à jour régulière et pertinente des informations affichées au sein de ces deux outils numériques. Ces dernières traitent de la culture et philosophie de la non-violence et des actualités de Non-

Violence XXI et ses partenaires sous forme d'articles et reportages. La fréquence des publications et leur contenu ne sont toutefois pas les mêmes sur le site internet et sur la page Facebook.

a. Le Site Internet

S'agissant du site internet, ce dernier a fait l'objet de nombreuses mises à jour régulières et, cela, par différents administrateurs au cours de ces deux dernières années (on en compte au minimum trois). Malgré de petites variations, la politique d'administration du site internet reste toujours la même. Depuis 2013, l'organisation des catégories et des sections a été modifiée : de nouveaux menus et sous-menus ont été créés. Par exemple, la page d'Accueil » était au départ référencée en tant que section de la catégorie « Participez à nos projets » et constitue désormais la première catégorie constitutive du menu horizontal gauche.

Les mises à jour des articles publiés sont faites de manière régulière sur le site internet, au moins deux fois par semaine. Selon les statistiques mensuelles, le nombre moyen de visites était en moyenne de 16 000 par mois en 2013.

Orientations : Continuer à accroître le nombre d'images figurant sur le site internet afin de le rendre plus attractif d'un point de vue esthétique et plus agréable à lire. Augmenter le nombre de visiteurs uniques sur le site internet. Renforcer le don en ligne qui stagne.

Il s'agit également de faire muter le site internet en passant à la version 2.5 ou 3.5 de Joomla ! tout en pensant à une modification du contenu et de l'esthétique du site.

b. Facebook

Concernant la page Facebook, l'objectif minimum est de publier un article au moins une fois par semaine, l'idéal étant de publier tous les deux jours voir tous les jours (exceptés pour les week end). Les articles peuvent être constitués d'une citation d'une personnalité de la non-violence, d'un rappel d'une date clé dans l'histoire de la non-violence et de la paix, de l'actualité, vidéos et articles touchant à la non-violence et aux associations inscrites dans ce mouvement. Le nombre de personnes qui aiment notre page a augmenté, passant de 340 à la fin du mois d'octobre 2013 à 418 le 11 mars 2014.

Orientations : Permettre le partage sur Facebook des articles publiés sur le site internet de Non-Violence XXI, accroître le nombre des personnes qui aiment notre page et nos publications.

2. La Newsletter

La Newsletter de Non-Violence XXI est publiée tous les deux mois sur le site internet de Non-Violence XXI avec le même agencement dans les rubriques « Nos informations, Evénements, Formations, Presse/Publications non-violentes ». Les inscrits à la newsletter, dont le nombre ne cesse d'augmenter, sont avertis par email de sa publication. Celle-ci va très prochainement être disponible en format « PDF » sur le site internet de Non-Violence XXI afin d'en faciliter la lecture et la diffusion sur le web.

Depuis les mois de décembre 2013, la newsletter commence par un rappel des dates clés de l'histoire de la non-violence et de la paix pour les deux prochains mois à venir afin que le lecteur puisse s'immerger directement dans le contexte de la non-violence et en avoir des repères dans son quotidien.

IV. VIE ASSOCIATIVE

1. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil

d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an, comme prévu dans les statuts. Le calendrier reste inchangé : une réunion du Conseil d'Administration en novembre où est traitée essentiellement la répartition des fonds de « Un Monde par Tous » pour l'année suivante. Un deuxième Conseil d'Administration au printemps où sont traitées les aides financières sur les dons reçus l'année précédente.

Une réunion du Bureau est organisée avant chaque Conseil d'Administration afin de le préparer. Le Bureau se réunit physiquement en général 2 autres fois dans l'année, afin de discuter et prendre des décisions sur les dossiers en cours.

En 2012 exceptionnellement, le CA s'est réuni 3 fois afin d'examiner le grand nombre de demandes de financement reçues. En 2013 le CA s'est réuni 2 fois. Le nombre de Bureaux a été plus important en 2012 et 2013 (6 par an) afin de permettre une prise de décisions et un suivi plus important des dossiers, notamment ceux sur l'organisation du N-V DAY ou la réorganisation du service comptable.

Lors de l'AG du 31 mars 2012, Maria Biedrawa a démissionné du CA et du Bureau de NVXXI, suite à sa prochaine installation en Afrique. Elle n'a pas été remplacée au sein du Bureau, mais ses responsabilités pour l'instruction de dossiers africains ont été déléguées à Eric Egbako, qui connaît bien l'Afrique et qui continue de recevoir un soutien technique de Maria Biedrawa..

Elisabeth Maheu-Vaillant a annoncé à son tour sa démission du Bureau de NVXXI en mai 2013. Après une période de tuilage, Patrick Lesauvage l'a remplacée. NVXXI tient

à remercier Elisabeth Maheu-Vaillant pour tous ses apports à la non-violence en général et à NVXXI en particulier. Elisabeth Maheu-Vaillant reste très proche de NVXXI et est sollicitée ponctuellement pour la rédaction et la relecture d'articles ou documents de communication.

Orientations : Non-Violence XXI se donne comme objectif d'intégrer dans son Bureau et son CA d'autres acteurs de la non-violence, jeunes si possible, qui permettront de dynamiser les activités de l'association.

2. Communication entre Organisations Non-Violentes

Non-Violence XXI continue à jouer un rôle de mise en relation entre les différentes Organisations Non-violentes, qu'elles soient ou non membres ou partenaires de NVXXI. Ce rôle reprend souvent le vocabulaire devenu un « standard NVXXI » de « mutualisation » des projets. L'association reçoit et transmet leurs informations, les met en relation entre elles et communique sur leurs activités dans nos divers outils de communication.

Non-Violence XXI dirige le public intéressé par la non-violence vers les associations les mieux placées pour répondre à leurs intérêts particuliers.

3. Participation à la Coordination pour l'Education à la Non-violence et à la Paix.

En 2012, Non-Violence XXI a conservé son siège au conseil d'Administration de la Coordination pour l'Education à la Non-violence et à la Paix (ex Coordination

Française pour la Décennie). François Marchand représente l'association lors des différentes réunions.

V. Fonctionnement

1. Salariés, bénévoles et stagiaires.

La Coordination de Non-Violence XXI est assurée depuis novembre 2011 par Marisol Toledo, en contrat à durée indéterminée à mi-temps.

Patrick Durand qui assurait le poste d'agent administratif, responsable de la comptabilité de l'association, a pris sa retraite. Le Bureau de NVXXI a décidé d'embaucher un cabinet comptable pour prendre en charge les activités de M. Durand. Ainsi, le cabinet Auçores assure la comptabilité de NVXXI depuis septembre 2013. Auçores a revu toute la comptabilité 2012 et 2013 et a mis en place une procédure de travail en collaboration avec la Coordinatrice et le Bureau.

Dans le but de compenser la diminution du temps de travail sur le poste de Coordinatrice depuis fin 2011, Non-Violence XXI peut compter sur l'aide précieuse de plusieurs bénévoles. Pour le site internet : Marie-Christine Olanchski, webmaster ; Damien Bouveret et Patrick Lescure pour le graphisme ; Alida Dovor pour la comptabilité et le suivi des dons et Nathalie Hellec, Erica Ward et Eric Gonzalez pour la Communication. Michel Giraudeau qui assurait bénévolement une supervision professionnelle comptable s'est progressivement retiré avec l'arrivée d'Aucores. Nous les remercions pour le temps qu'ils ont consacré et qu'ils consacreront encore à Non-Violence XXI et pour leur forte implication.

Orientations : Non-Violence XXI continuera a faire appel à des bénévoles et s'efforcera de les fidéliser et de leur proposer des contreparties comme des formations. Une « Charte du bénévole » sera établie dans cet objectif.

Stagiaires et Volontaires en Service Civique

Non-Violence XXI a accueilli deux stagiaires et deux volontaires en Service Civique pendant la période 2012-2013.

Au printemps 2012 Lisa Tonder, a été chargée de réaliser l'analyse du sondage des donateurs mené fin 2012. Emeline Boulogne a réalisé un stage de deux mois de en décembre 2012 – janvier 2013, elle a travaillé sur le suivi de projets.

Nathalie Hellec et Clara Moinet ont intégré l'association en tant que volontaires en Service Civique avec des missions de 8 mois chacune, consacrées à la communication de l'association. Pour les aider dans l'accomplissement de leur mission, plusieurs formations sur la non-violence et la communication leur ont été proposées. Leur travail a été très important pour le développement de la notoriété de NVXXI, notamment envers le jeune public à travers les réseaux sociaux et le site internet.

Orientations : Non-Violence XXI souhaite bénéficier à nouveau d'un agrément de la part de l'Agence du Service Civique pour pouvoir continuer à accueillir des volontaires, dans les mêmes conditions que Mlle Hellec et Mlle Moinet, car leur contribution a été très constructive.

2. Locaux.

Non-Violence XXI a quitté les locaux du 114 rue de Vaugirard à Paris 6^{ème} en février 2012, pour une installation temporaire dans les locaux de La Coordination pour

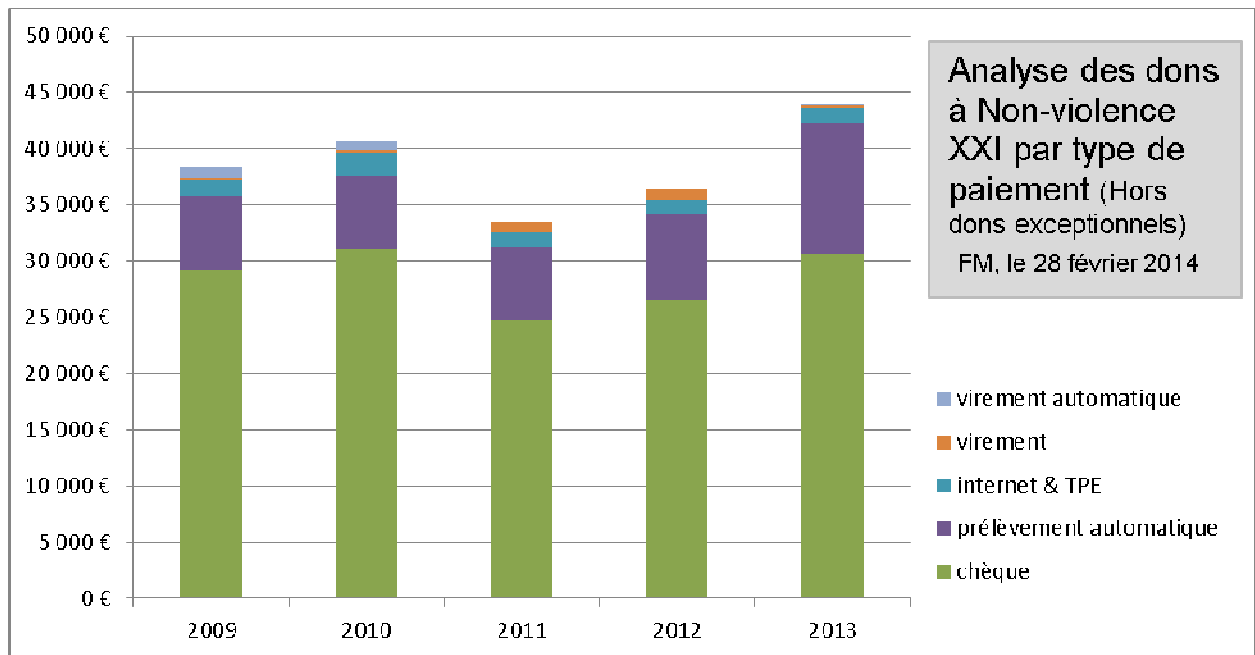
l'Education à la Non-violence et à la Paix, au 148 rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris 10^{ème}. Le siège du fonds associatif reste néanmoins au 114, rue de Vaugirard, en accord avec les propriétaires, les Quakers.

Orientations : Non-Violence XXI restera dans les locaux de La Coordination pour l'Education à la Non-violence et à la Paix, jusqu'à son installation dans le centre de bureaux mutualisés de « Mundo Montreuil », projet immobilier consacré au monde associatif. Les travaux de construction sont bien avancés, la date prévue pour l'ouverture du complexe est l'automne 2014.

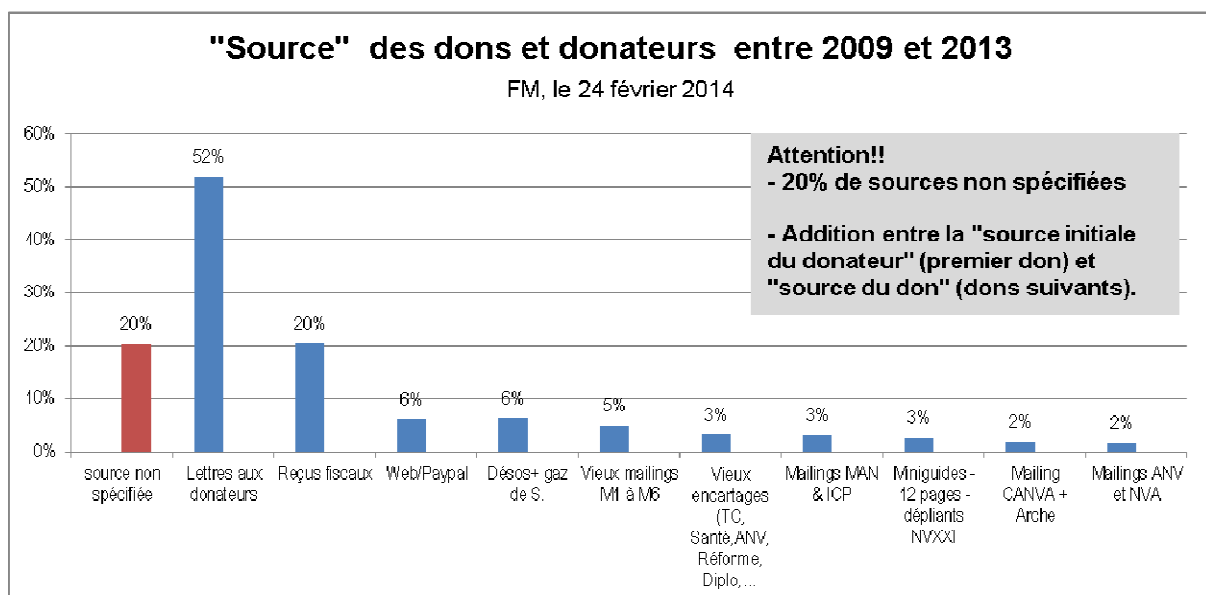
VI. RECHERCHES DE FONDS

1. L'évolutions des dons de particuliers

Depuis la mauvaise année 2011, le niveau des dons (hors dons exceptionnels) remonte nettement et, depuis 2013, le nombre donateurs ré-augmente. Encore plus positif, le nombre de nouveaux donateurs est passé à 40 en 2013 (il stagnait entre 17 et 23 nouveaux donateurs par an depuis 2009). Le graphique ci-dessous montre que la progression vient de l'augmentation des dons en chèques et de la très forte progression des prélèvements automatiques. Ces derniers sont dus notamment à la campagne menée avec les désobéissants, mais pas uniquement.

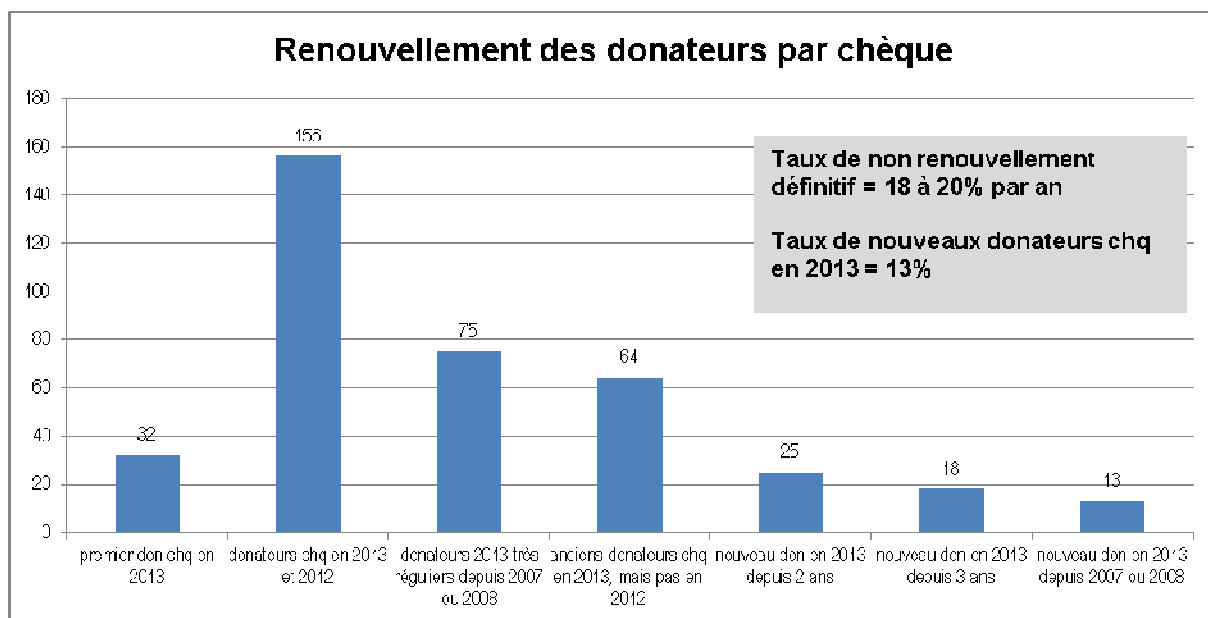


Notre fichier de donateurs indique la source du don chaque année, mais ne sépare pas la source du premier don du donateur et de ceux qui suivent (un donateur peut donner une première fois suite à un bordereau de Miniguide, puis redonner chaque année à l'occasion de la réception d'une lettre aux donateurs). On peut ainsi évaluer que plus de 70% des dons suivent un courrier régulier de NVXXI (Lettre aux donateurs ou reçu fiscal). Le Web est encore marginal (pas de progression), mais la source « Désobéissants » représente déjà 6% des dons.



Le graphique ci-dessous ne concerne que les dons par chèques. Une minorité significative de donateurs donnent irrégulièrement : le graphique montre l'important phénomène suivant : 13 donateurs de 2013 (sur 156 donateurs par chèques) n'avaient rien donné depuis 2007 ou 2008, soit une interruption de 5 ou 6 ans entre le don actuel et le don précédent. 25 donateurs 2013 n'avaient pas donné depuis 2 ans. Ces chiffres montrent l'importance de la gestion en continuité de notre fichier de donateurs. Ce phénomène avait déjà été observé lors de notre analyse des donateurs en 2010.

A l'inverse, on note 75 donateurs très réguliers (versant chaque année ou presque depuis 2008), soit environ la moitié des donateurs par chèque. Evidemment, il faut y ajouter les 58 donateurs par prélèvement automatique de 2013, soit un total de 133 qui constitue le noyau dur et fidèle de Non-violence XXI.



2. Enquête aux donateurs

Un sondage a été lancé auprès de nos donateurs fin 2011, son analyse a eu lieu début 2012. Ce sondage a démontré principalement que la plupart de nos donateurs ont connu NVXXI grâce à notre documentation ou via une association (32%). Trois quarts d'entre eux sont sympathisants ou adhérents d'une Organisation non-violente. Plus de 80% estiment recevoir assez d'information de la part de NVXXI et trouvent cette information très satisfaisante.

Ils étaient très peu à utiliser les nouvelles technologies et préfèrent être contactés par courrier.

Il faut souligner l'âge moyen des donateurs : 66 ans, ce qui montre un vieillissement par rapport à l'enquête de 2007 où l'âge moyen était de 60 ans, ceci révèle le très faible renouvellement de notre base de donateurs (probable rajeunissement en 2013).

Orientations : Non-Violence XXI décide que ses principaux efforts iront vers l'élargissement de cette base de donateurs, ceci se fera grâce à une stratégie de communication ciblée et dirigée notamment vers les générations plus jeunes. Elle s'appuiera notamment sur nos associations partenaires et se démarquera par la recherche de donateurs stables et suivis dans le souci de ne pas concurrencer les appels à dons de ces associations sur leurs projets propres.

3. Le Fonds de dotation.

Suite à la création du Fonds de Dotation pour une « Culture de Non-violence », en 2010, Non-Violence XXI est habilitée à recevoir les donations, les legs et plus généralement tout don important pour des projets d'intérêt général et

spécifiquement non-violents, les donations et les legs reçus sont exonérés en totalité de droits de mutation.

Le mouvement du Fonds de dotation a été nul pendant les deux dernières années malgré les opérations de communication autour de lui (lettres aux donateurs, dépliant). Les statistiques démontrent que ce type d'appel à legs et donations met en moyenne 7 ans à enregistrer ses premières activités.¹

Parmi les actions pour faire connaître le Fonds de Dotation, NVXXI a investi dans Le Guide de Dons, Legs et Donations des Notaires paru chez France Edition. Une demi-page a été achetée en 2012 et 2013, elle décrit les actions et domaines d'intervention de NVXXI ainsi que les objectifs de l'année.

Les 6 administrateurs fondateurs du Fonds de Dotation Non-Violence XXI sont renouvelés pour la période 2014-2016 :

- George Leperchey, ingénieur à la retraite, trésorier de PBI.
- Françoise Héritier, chercheuse au Collège de France.
- Yazid Kherfi, consultant en préventions urbaines.
- Patrick Lesauvage, Secrétaire Général, chef d'entreprise et donateur.
- Eric Mahot, Trésorier, ancien trésorier de l'association Non-violence XXI, formateur à la non-violence
- François Marchand, Président, ingénieur transports.

Orientations : Non-Violence XXI compte renouveler ses efforts de communication pour faire connaître son Fonds de Dotation auprès de ses propres donateurs, mais aussi auprès de donateurs de ses associations membres et partenaires. Pour l'instant, trois contacts sont en cours auprès des donateurs de NVXXI et une demande de relais d'un legs à une ONV est à l'étude.

¹ Conférence sur les fonds de dotation de la chargée de legs au sein de l'UNICEF lors du Forum National des Association et Fondation du 24 octobre 2012

VII. Projet avec l'Agence Française de Développement (AFD)

Depuis début 2012, Non-Violence XXI mène des discussions avec l'AFD pour le financement d'un projet d'Intervention Civile de Paix. Le projet est porté par un consortium formé par le Comité ICP, PBI, le Collectif Guatemala, Nonviolent Peaceforce (NP), Génération Non-violente, le MAN, et NVXXI qui est le mandataire du consortium. Le dossier porte sur l'Intervention Civile de Paix francophone, ciblée sur l'Afrique, notamment en Casamance et au Bénin où NP veut installer une base.

Le projet sera présenté très prochainement. S'il est accepté, (à l'automne 2014 ?) cela impliquera un grand changement pour NVXXI. Le budget devrait croître de 75 000 € par an, et 7% de la subvention de l'AFD permettraient de contribuer aux frais de fonctionnement de NVXXI (notamment comptabilité et gestion).

La Fondation de France s'est montrée très intéressée par ce projet et le dialogue a été ouvert pour une éventuelle participation à son financement.